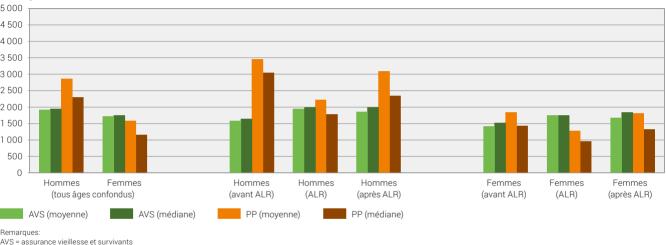
## Niveau des nouvelles rentes AVS et PP, par groupes d'âge et par sexe, en 2015



PP = prévoyance professionnelle

Francs par mois

ALR = âge légal de la retraite

PP - «avant ALR»: à partir de 58 ans; «après ALR»: jusqu'à 70 ans

Âge légal de la retraite: 65 ans (hommes): 64 ans (femmes)

Les groupes d'âge concernés dans les catégories «ayant ALR» et «après ALR» dépendent du pilier considéré:

AVS - «avant ALR»: à partir de 2 ans avant l'âge légal; «après ALR»: pas de limite d'âge